Communiqué de presse

Neuilly-sur-Seine, le 18 novembre 2026

Publication d'un addendum au rapport de l'expert indépendant en date du 16 juillet 2026

Gaumont annonce la publication sur son site internet d'un addendum au rapport émis le 16 juillet 2026 par le cabinet Associés en Evaluation et Expertise Financière (A2EF), représenté par Madame Sonia Bonnet-Bernard, agissant en sa qualité d'expert indépendant dans le cadre du projet d'offre publique de retrait (« OPR »), visant les actions de la société Gaumont, initiée par Ciné Par, agissant de concert avec le groupe familial Seydoux, composé de Monsieur Nicolas Seydoux, Madame Sidonie Dumas, Monsieur Michel Seydoux et Madame Pénélope Seydoux.

L'addendum au rapport de l'expert indépendant répond aux observations reçues des actionnaires minoritaires depuis le dépôt du rapport de l'expert indépendant en date du 16 juillet 2026 et tient également compte de commentaires ou demandes de précisions reçus de l'Autorité des marchés financiers.

Le projet d'OPR demeure soumis à l'examen de l'Autorité des marchés financiers.